

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit mars à 18h30,
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 44
DATE DE LA CONVOCATION	21/03/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/04/2023

OBJET :

Attribution de subventions à divers organismes et associations dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de Ville

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Rémy ODDOU procuration à Mme Nicole MAGALLON, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à Mme Mélodie GAILLARD, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Christian PAPUT procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER

Absent(s) :

M. Bernard LONG, M. Thierry PLETAN, M. Benjamin CORTESE, Mme Rolande LESBROS, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Maryvonne GRENIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 11 Février 2015, le Conseil Communautaire a approuvé les enjeux et orientations du Contrat de Ville signé le 22 Avril 2015. Le Contrat de Ville 2015/2020 s'inscrit dans une stratégie de développement, considérant le contrat comme un instrument d'action publique devant contribuer à réduire les disparités et les inégalités sociales.

L'article 181 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 prévoyant la prolongation des Contrats de Ville jusqu'en 2022, la signature d'un avenant au Contrat de Ville 2015/2020 sous la forme d'un Protocole d'engagements renforcés et réciproques a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2019.

La loi de finances pour 2022 a acté la prorogation d'une année supplémentaire des contrats de ville en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2023, pour donner le temps nécessaire à une évaluation approfondie des contrats de ville et à l'écriture du nouveau cadre contractuel.

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération, la mise en oeuvre de la politique de la ville porte sur :

- un quartier prioritaire : le Haut-Gap
- quatre quartiers de veille : le Centre-Ville, Molines-Saint-Mens, Fontreyne et Beaugard.

Comme prévu par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014, le Contrat de Ville repose sur 3 piliers :

- la cohésion sociale,
- l'emploi et le développement économique,
- l'habitat et cadre de vie.

Il prend en compte trois priorités transversales : l'égalité femme/homme, la jeunesse et la lutte contre les discriminations.

Dans le cadre de l'appel à projets 2023 du Contrat de Ville, 48 dossiers en fonctionnement ont été déposés et 30 organismes ou associations ont demandé une aide financière au Contrat de Ville, afin de mener à bien des projets pour les habitants des quartiers prioritaire et de veille active de la ville de Gap. Au total, 40 actions ont été retenues.

L'ensemble de ces actions sera financé dans le cadre des crédits réservés du Contrat de Ville. L'intervention financière de chaque signataire se répartit de la façon suivante : 103 000 € de l'Etat, 39 831 € du Département, 6 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales et 81 500 € de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance. Le montant total de la programmation s'élève à 230 331 €.

La programmation 2023 globale du Contrat de Ville est annexée à la présente délibération.

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance finance, dans cette programmation 2023, 13 actions à hauteur de 53 000 €. Pour l'ensemble de ces opérations, les crédits sont prévus au budget primitif 2023. Ces actions répondent aux orientations du Contrat de Ville telles que déclinées ci-dessous.

Les orientations du pilier cohésion sociale :

Santé, éducation, citoyenneté, sport, culture, loisirs :

- Promouvoir l'éducation à la santé, développer des actions de lutte contre les addictions, encourager la pratique sportive...
- Promouvoir et favoriser l'égalité des chances vis-à-vis de la réussite scolaire, développer des actions de lutte contre le décrochage scolaire, mener des actions de prévention prenant en compte les risques liés aux phénomènes de harcèlement, dans ou hors cadre scolaire, proposer des actions de prévention et d'éducation en direction des enfants et des parents sur les usages du numérique...
- Soutenir les initiatives collectives et le développement associatif, favoriser les actions participatives et les initiatives réalisées par des jeunes, favoriser les actions intergénérationnelles, développer des actions d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle...
- Développer des actions d'acquisition des savoirs fondamentaux sportifs, développer la place du sport dans la société et favoriser son accès pour tous les publics avec une mixité femme/homme, favoriser le développement des mobilités actives, encourager les actions de découverte de la nature par la pratique de sports de nature, développer les pratiques artistiques.

Ville de Gap - Direction de la Culture

Nom du projet : Eclats d'été

Descriptif : La Ville de Gap développe depuis de nombreuses années une politique culturelle estivale destinée à tous les Gapençais. Le public des quartiers est difficilement touché. Il est apparu opportun d'apporter une manifestation régulière et pérenne durant la période estivale, à savoir l'organisation de concerts de musiques actuelles ou de spectacles "arts de la rue" dans le quartier prioritaire et les quartiers de veille.

Coût total du projet	200 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	25 500 €
Dont part Communauté d'agglomération	21 500 €

Ville de Gap - Direction de la Culture

Nom du projet : Bourses artistiques

Descriptif : Prise en charge de l'inscription à une activité culturelle pour des jeunes issus de familles modestes, résidant sur les quartiers prioritaires identifiés par le Contrat de Ville de la Ville de Gap.

Coût total du projet	6 500 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 500 €
Dont part Communauté d'agglomération	4 500 €

Ville de Gap - Direction Cohésion Urbaine et Sociale

Nom du projet : Ateliers sur la pause méridienne école Paul Emile Victor et Anselme Gras

Descriptif : Organisation d'ateliers culturels et sportifs pendant le temps méridien afin de maintenir un climat apaisé au sein des écoles.

Coût total du projet	33 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	14 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	4 000 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : Bourses sportives

Descriptif : Le dispositif "Bourses sportives" vise à faciliter l'accès aux clubs sportifs à des jeunes dont les revenus de la famille sont souvent un frein à la pratique sportive.

Coût total du projet	4 500 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	3 150 €
Dont part Communauté d'agglomération	3 150 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : Dispositif d'insertion par le sport

Descriptif : Développer avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la jeunesse et du sport un dispositif permettant d'amener toutes les populations vers des structures proposant des activités sportives :

- 1- Des activités sportives de proximité
- 2- Des sorties activités de pleine nature
- 3- Passerelles vers les activités "grand public" de pleine nature, développées par la Direction des Sports dans le cadre du Centre d'Animations Sportives
- 4- Passerelles vers les structures sportives associatives.

Coût total du projet	64 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	6 000 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : "Gapen'sait nager"

Descriptif : Résoudre les difficultés repérées en milieu aquatique et rendre accessible l'apprentissage de la natation :

- aux enfants qui n'ont pas eu les conditions pour apprendre à nager,
- aux enfants qui appréhendent le milieu aquatique,
- aux enfants de moins de 6 ans (familiarisation en famille),
- aux personnes en situation de handicap,
- aux adultes ne sachant pas nager.

Coût total du projet	40 692 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	8 000 €

Dont part Communauté d'agglomération	5 000 €
--------------------------------------	---------

Association Citoyenne du Haut-Gap

Nom du projet : Développement du Conseil Citoyen

Descriptif : Continuer à développer le Conseil Citoyen

Coût total du projet	10 650 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	8 650 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 800 €

Planning Familial des Hautes-Alpes

Nom du projet : Education et accompagnement des jeunes face aux enjeux actuels de lutte contre les discriminations et les violences de genre

Descriptif :

Interventions en milieu scolaire : programme de développement affectif et social à l'école Paul Emile Victor, interventions dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et permanences d'accueil, d'écoute et d'accompagnement sur le quartier prioritaire.

Coût total du projet	30 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

Théâtre Mandin

Nom du projet : Théâtre forum : prévention de la délinquance égalité femmes/hommes

Descriptif : A travers des représentations de théâtre forum, les participants sont invités à réfléchir ensemble et à trouver des solutions pour enrayer les phénomènes qui provoquent la délinquance et les inégalités de genres dans les établissements scolaires et leurs lieux de vie. L'action prise en charge doit être ciblée sur le collège Mauzan lié au quartier prioritaire.

Coût total du projet	9 004 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	5 000€
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

Association DAHLIR

Nom du projet : Passerelle sport santé quartier prioritaire et quartiers de veille

Descriptif : Proposer un programme sportif de 30 séances, composé de 3 cycles différents d'activités physiques adaptées (soit 10 séances par cycle).

Remobiliser les personnes les plus fragilisées, combler un déficit d'activités physiques, rompre l'isolement en créant du lien social, favoriser l'autonomie de la personne dans la pratique d'une activité physique en club ou en autonomie. Pérenniser l'action expérimentée dans un premier temps sur le quartier prioritaire en 2021, en lien avec le médecin de proximité, puis dupliquée en 2022 sur les quartiers de veille de Fontreyne, Molines/Saint-Mens et Beauregard.

Coût total du projet	20 575 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 250 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 250 €

Les orientations du pilier Emploi - Développement économique :

Emploi, Développement économique :

- Développer des actions facilitant l'accès à l'emploi et l'aide au maintien de l'emploi.
- Développer les actions d'accompagnement à l'emploi : garantir un accompagnement adapté, particulièrement en faveur des jeunes, des personnes isolées et des demandeurs d'emploi de longue durée afin de leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.
- Préparer l'adaptation à l'emploi selon les besoins et les projets des personnes en lien avec les partenaires.
- Développer des actions combinant insertion professionnelle et lutte contre la précarité financière.
- Développer des actions de soutien à la création d'activités
- Développer des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat.
- Soutenir les initiatives locales et solidaires.

COODYSSÉE :

Nom du projet : Mise en œuvre d'une coopérative éphémère de femmes à l'automne 2023 en ciblant sur une participation plus que majoritaire de femmes vivant sur le quartier prioritaire.

Descriptif : Déclencher et expérimenter une dynamique entrepreneuriale en situation réelle.

Mise à disposition d'outils pour créer et développer une activité économique en minimisant les risques.

4 phases sont prévues : recrutement et accueil ; Construction et définition du projet d'entreprise ; Production et commercialisation ; Journée de bilan

Coût total du projet	30 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	2 800 €
Dont part Communauté d'agglomération	800 €

Crèche Les Bulles d'enfants

Nom du projet : Faciliter l'accès au marché du travail des parents du quartier prioritaire.

Descriptif : Faciliter le retour à l'emploi des jeunes mamans, faciliter l'accès à un mode de garde, réserver jusqu'à 2 places pour les publics ciblés vivant sur le quartier prioritaire et les familles n'ayant pas un contrat à l'année.

Coût total du projet	16 610 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	5 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	2 000 €

Les orientations du pilier Habitat, Cadre de Vie :

Habitat - Accès aux droits - Prévention de la délinquance :

- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie.
- Développer les techniques et savoir-faire pour entretenir son logement.
- Soutenir les projets participatifs des habitants visant à conforter le lien social.
- Proposer des actions destinées à promouvoir la mémoire du quartier.
- Soutenir les démarches administratives et budgétaires des ménages, en articulation avec le Plan Pauvreté.
- Renforcer la justice de proximité et l'aide aux victimes.
- Proposer des actions permettant d'agir sur les facteurs de risque et d'entrée dans la délinquance.

MEDIAVIC

Nom du projet : Aide aux victimes

Descriptif : Accueillir, informer, soutenir toute personne victime directement, mais aussi son entourage et les témoins directs traumatisés.

Informer les personnes sur leurs droits et les moyens de les mettre en œuvre, les aider dans leurs démarches administratives ou judiciaires.

Permettre à la victime, dans le procès pénal, de faire reconnaître son statut et d'obtenir réparation de son préjudice.

Veiller à une prise en charge pluridisciplinaire avec les partenaires et proposer un soutien psychologique.

Coût total du projet	160 795 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

Décision :

Il est proposé, sur avis favorable des Commissions de l'Aménagement du territoire et Développement économique, Finances, Ressources Humaines réunies le 16 Mars 2023 :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président à verser les subventions aux différents organismes et associations.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 50

Le Vice-président



Jérôme MAZET

Le Secrétaire de Séance



Maryvonne GRENIER

Transmis en Préfecture le : 06 AVR. 2023

Affiché ou publié le : 06 AVR. 2023

CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2023

N°	Porteur de projet	Action	Coût total projet	Dde CDV Fonct	Montants attribués en 2022	Commissions d'instruction du 5/01 et 6/01/2023 Avis 1 : l'action répond aux objectifs et déjà opérationnelle Avis 2 : répond aux objectifs mais l'action est à finaliser Avis 3 : ne répond pas aux objectifs	Montant total proposé	Financement Contrat de Ville			
								Etat	Département	Agglo	Caf
1	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance	Observatoire	15 000	15 000	CAGTD : 7 000 € Etat : 5 000 € Dept : 3 000 €	AVIS 1 avec une rédaction permettant de constituer le chapeau du possible futur contrat de ville	15 000	5 000	3 000	7 000	
2	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance	Chargé de mission - Coordination des actions politique de la ville sur les piliers prévention de la délinquance et	42 187	25 000	CAGTD : 19 000 € Etat : 3 000 € Dept : 3 000 €	AVIS 1	25 000	3 000	3 000	19 000	
3	ACHG	Développement de la vie citoyenne : conseil citoyen et fête du quartier du Haut-Gap	10 650	8 650	CAGTD : 3 300 € Etat : 1 000 € Dept : 3 000 €	AVIS 1	8 650	4 000	2 850	1 800	
	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance	Accompagnement à la rédaction du nouveau Contrat de Ville					10 000	7 500		2 500	
5	Ville de Gap - Direction Cohésion Urbaine et Sociale	Ateliers Ecoles Paul Emile Victor et Anselme Gras	33 000	14 000	CAGTD : 4 000 € Dept : 2 000 € Etat : 6 000 €	AVIS 1	14 000	6 000	4 000	4 000	
6	Ville de Gap - Service de Prévention Spécialisée	Ateliers de prévention sur les jeux vidéos et les réseaux sociaux au travers de mises en situation concrètes	3 376	1 500		AVIS 1 C.C : Avis 1 / Action complémentaire qui répond aux enjeux actuels	1 500	500	1 000		
7	Ville de Gap - Centre Social Les Pliélades	Les pratiques artistiques au cœur du quartier du Haut-Gap	4 820	2 320		AVIS 1 avec la nécessité de développer une articulation avec les autres partenaires (Association Serres Lez'arts et Cirque de la Lune notamment) C.C : Avis 1 / Répond bien aux critères de priorité définis par le conseil citoyen	2 320	1 320	1 000		
8	Ville de Gap Direction des Sports	Dispositif d'insertion par le sport	64 000	6 000	CAGTD : 6 000 €	AVIS 1	6 000			6 000	
9	Ville de Gap Direction des Sports	Gapen'sait nager	40 692	10 000	CAGTD : 3 000 € Etat : 3 000 €	AVIS 1	8 000	3 000		5 000	
10	Ville de Gap Direction des Sports	Bourses sportives	4 500	3 150	CAGTD : 3 150 €	AVIS 1 En étant vigilant sur les leviers permettant de mobiliser davantage le public féminin	3 150			3 150	
11	Ville de Gap Direction Culture	Bourses artistiques	6 500	4 500	CAGTD : 4 500 €	AVIS 1 Revoir la question du calendrier et de l'avance de frais avec la Direction de la Culture (idem pour les bourses sportives)	4 500			4 500	
12	Ville de Gap Direction Culture	Eclats d'été	200 000	25 500	CAGTD : 21 000 € Etat : 4 000 €	AVIS 1	25 500	4 000		21 500	
13	ACHG	Rencontre autour d'un livre	1 500	1 500	Montants obtenus en 2020 : Dept : 1 500 €	AVIS 1	1 500		1 500		
14	Association Mobil'idées	Le vélo dans et pour les quartiers de Gap	7 959	4 000	Etat : 2 000 € Dept : 1 000 €	AVIS 1 Rem. complémentaire du C.C : bien préparer l'action en amont, en lien avec le C.C, avec par ex 1 atelier de réparation sur le tps du vide grenier ?	4 000	2 500	1 500		
15	Association Bâtir	SOLIGENE (Solidarité générationnelle)	75 000	6 000		AVIS 1 Attention à bien coordonner l'action avec le médiateur numérique de l'Adelta (lien QPV) et à mieux cibler le public féminin C.C : Avis 2 / Action intéressante mais hors quartier, et qui	6 000			6 000	
16	CPE-CFA	Ateliers socio-linguistiques	20 713	16 571	Montants obtenus en 2021 : Etat : 5 500 € Dept : 2 000 € Pas de dossier en 2022	AVIS 1	6 000	4 000	2 000		
17	Association Danses de salon	Découverte de la danse	2 000	1 500		ORIENTATION SUR QUARTIERS D'ETE C.C : Avis 1 / Action complémentaire / Ok pour fléchage quartiers d'été (mais maintenir 1 session au printemps ?)	0				
18	CSLG (Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Gap)	Découverte des sports nautiques et présentation de la Gendarmerie de Prunières	4 877	2 500	Etat : 2 500 €	ORIENTATION SUR QUARTIERS D'ETE	0				
19	Marionnettes des Alpes	De la création artistique à la réinsertion sociale et/ou professionnelle	135 840	12 450	Derniers financements obtenus sur cette action en 2019 : CAGTD : 2 000 € Dept : 2 000 € Etat : 4 800 €	AVIS 3	0				
20	Echiquier Haut-Alpin	Cours d'échecs dans les écoles de Gap	6 480	4 500	CAGTD : 500 € Etat : 1 500 €	AVIS 1	4 500	4 500		0	
21	Planning Familial des Hautes-Alpes	Education et accompagnement des jeunes face aux enjeux actuels de lutte contre les	30 000	10 000		AVIS 1 Essentiellement lié à la partie investissement du projet C.C : Avis 1 en ciblant l'action sur l'école PEV	4 000	3 000		1 000	

CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2023

N°	Porteur de projet	Action	Coût total projet	Doe CDV Fonct	Montants attribués en 2022	Commissions d'instruction du 5/01 et 6/01/2023 Avis 1 : l'action répond aux objectifs et déjà opérationnelle Avis 2 : répond aux objectifs mais l'action est à finaliser Avis 3 : ne répond pas aux objectifs	Montant total proposé	Financement Contrat de Ville			
								Etat	Département	Agglo	Caf
22	GSA 05	Les sciences vues par les jeunes I	5 890	4 710		AVIS 1 C.C : Avis 1 / Contenus innovants / Etre vigilant sur la diffusion du support + pouvoir le présenter au + grand	4 710	2 680	2 030		
23	SPA SUD ALPINE	Vivre en harmonie dans son quartier avec son animal de compagnie	35 800	14 480		AVIS 1 Uniquement pour l'action 1 (ateliers d'information destinés aux habitants des quartiers) C.C : Avis 3 / Action non prioritaire dans le contexte du quartier (projet renouvellement urbain)	3 000	2 000	1 000		Financement action 1
24	ADELHA	Espace numérique Haut-Gap	33 639	7 000	Etat : 5 000 €	AVIS 1 Sous réserve des précisions financières qui seront apportées (Prise de contact par Mme ASARO)	5 000	5 000			
25	Association Serres Lez'Arts	Ateliers de pratiques artistiques quartier du Haut-Gap	9 500	4 000	Montants obtenus en 2021 : Etat : 3 000 € Non retenu en 2022	AVIS 1	4 000	3 000	1 000		
26	GAP HANDBALL	Hand ensemble	3 700	3 000	Montants obtenus en 2021 : Etat : 2 000 € Non retenu en 2022	ORIENTATION SUR QUARTIERS D'ETE	0				
27	THEÂTRE MANDIN	Théâtre Forum : prévention de la délinquance égalité femmes/hommes	9 004	5 004		AVIS 1 Avec recentrage de l'action sur 1 collège C.C Avis 1 en ciblant sur "le collège du quartier" (Mauzan)	5 000	2 000	2 000	1 000	
28	LUDAMBULE	Aborder les stéréotypes de genre grâce au jeu	6 840	4 500		AVIS 1 C.C : Avis 1 / Thématique prioritaire	4 500	2 000	2 500		
29	CIRQUE DE LA LUNE	Projet "Portés à Gap"	2 400	2 000		AVIS 1 C.C: Avis 1 / Volet parentalité intéressant	2 000	1 000	1 000		
30	GAP ALPES SUD BASKET	Génération basket	4 700	3 000		ORIENTATION SUR QUARTIERS D'ETE C.C : Ok orientation Quartiers d'été	0				
31	GAP HAUTES-ALPES RUGBY	Coupe du monde 2023 des quartiers de Gap	10 950	4 000		AVIS 1 envisager une réduction avec le passage d'une phase sur QUARTIERS D'ETE C.C : Ok orientation Quartiers d'été	1 000	1 000			Financement ateliers session printemps
32	DAHLIR	Médiateur DAHLIR quartiers QPV-QVA	48 250	5 000	Etat : 2 000 € Dept : 2 000 €	RELEVÉ DU DROIT COMMUN	0				
33	DAHLIR	Passerelle décrochage scolaire adolescents QPV-QVA	11 768	5 000	Etat : 2 000 €	AVIS A PRECISER Prise de contact par Mme ASARO	3 000	3 000			
34	AQ FONTREYNE	Accès à la culture en valorisant la mixité sociale, le partage et le mieux vivre ensemble	7 150	2 500		Dossier arrivé après la date limite de dépôt AVIS 1	2 500		2 500		
35	CPCT	Consultations et traitements psychanalytiques	1 760	1 200	Montants obtenus en 2021 : Etat : 1 200 € Pas de dossier en 2022	AVIS 1	1 200	1 200			
36	Mutualité Française PACA	"Les écrans et nous, comprendre pour mieux les utiliser"	1 355	1 000	Etat : 1 400 €	AVIS 1	1 000	1 000			
37	Mutualité Française PACA	Promotion de l'activité physique et équilibre alimentaire auprès des jeunes	2 336	1 800		AVIS 1 Demander au porteur de renforcer le lien aux parents dans le cadre de cette action C.C : Avis 1 / vérifier qu'il est bien prévu 1 intervention sur le	1 800	1 800			
38	DAHLIR	Passerelle Sports Santé QPV-PVA	20 575	6 000	CAGTD : 1 000 € Etat : 3 000 €	AVIS 1 L'Etat peut prévoir un financement mais si possibilité il y a, l'action sera réorientée sur des financements de droit commun (appel à projets ARS notamment).	4 250	3 000		1 250	
39	CPE - CFA	Entreprendre au féminin	22 308	17 847	Etat : 3 000 € Dept : 4 000 € CAGTD : 1 000 €	RELEVÉ DU DROIT COMMUN	0				
40	ACHG	La création d'activités, pourquoi pas moi ?	5 500	4 000		AVIS 1 C.C : Avis 1 ;)	4 000	2 000	2 000		
41	ADELHA	Coopérative jeunesse de services	34 000	8 000	Etat : 2 000 €	ORIENTATION SUR QUARTIERS D'ETE	0				
42	COODYSEE	Mise en oeuvre de deux coopératives éphémères de femmes printemps et automne 2023	30 000	5 600	Etat : 2 800 €	AVIS 1 Sur la mise en place d'une seule coopérative (la seconde prévue à l'automne) en ciblant nos priorités notamment sur 1 participation plus que majoritaire de femmes du QPV	2 800	2 000		800	Financement d'1 coop {automne}

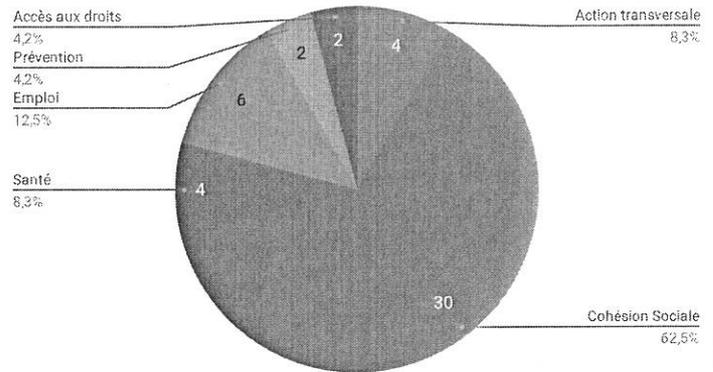
CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2023

N°	Porteur de projet	Action	Coût total projet	Dde CDV Fonct	Montants attribués en 2022	Commissions d'instruction du 5/01 et 6/01/2023 Avis 1 : l'action répond aux objectifs et déjà opérationnelle Avis 2 : répond aux objectifs mais l'action est à finaliser Avis 3 : ne répond pas aux objectifs	Montant total proposé	Financement Contrat de Ville			
								Etat	Département	Agglo	Caf
43	Mission Locale Jeunes HA	Et si on s'envolait... pour la 3ème fois ?	10 708	10 708	CAGTD : 1 550 € Etat : 6 000 € Dept : 2 066 €	AVIS 1 mais sur une séance seulement et en leur demandant de prévoir impérativement une mise en situation significative des jeunes au sein des entreprises	6 000	4 000	2 000		
44	Crèche Les bulles d'enfants	Faciliter l'accès au marché du travail	16 610	5 000		AVIS 1 Sous réserve de quelques vérifications C.C : Avis 1 / Peut rép à des besoins des familles du quartier, notamment les mamans solos / Attention à bien communiquer auprès des familles du quartier	5 000	3 000		2 000	
45	Ville de Gap - Direction Cohésion Urbaine et Sociale	Projet Sport Citoyenneté Jeunesse	14 450	4 000		AVIS 1 C.C : Avis défavorable au regard du coût des prestations	3 000	2 000	1 000		
46	CDAD	Moi, jeune citoyen	8 451	6 951	Etat : 4 000 € Dept : 2 000 € CAGTD : 1 000 €	AVIS 1	6 951	4 000	2 951		
47	MEDIAVIC	Aide aux victimes	160 795	8 000	Etat : 5 000 € Dept : 2 000 €	RELEVE DU DROIT COMMUN AVIS NON TRANCHE	6 000	5 000		1 000	
48	MEDIAVIC	Lutte contre les violences faites aux femmes dont le traitement des grilles d'évaluation danger	61 825	4 000	Etat : 4 000 €	RELEVE DU DROIT COMMUN AVIS NON TRANCHE	4 000	4 000			
	TOTAL		1 289 358	318 941			230 331	103 000	39 831	81 500	6 000

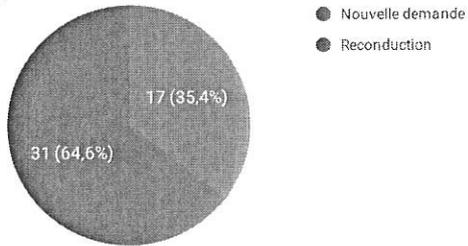
Thématiques	Nbre de dossiers	Dont nouvelles demandes
Action transversale	4	1
Cohésion Sociale	30	12
Cadre de vie	0	
Santé	4	1
Emploi	6	2
Prévention Délinquance	2	1
Accès aux droits	2	
TOTAL	48	17

Nouvelle demande	17
Reconduction	31
TOTAL	48

Projets 2023 par thématiques



Projets 2023



Lancement de l'appel à projet le 17 Octobre 2022
Date limite de réception des dossiers : le 2 Décembre 2022
Commissions d'instruction les 5 et 6 Janvier 2023
Comité Techniques Financeurs le 28 Février 2023
Comité de Pilotage le 7 Mars 2023